

**M. l'Orateur:** Il nous faut vraiment progresser. Le député admettra que le temps va nous manquer. Qu'il soit donc bref.

**M. Muir:** Monsieur l'Orateur, je m'en rends parfaitement compte. J'ai une autre question supplémentaire et d'autres députés ont été autorisés à en poser deux ou trois. Puis-je demander au premier ministre de bien vouloir exprimer mes meilleurs souhaits à M. Kent dans l'exécution d'une tâche difficile.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ SOCIALE

#### LE REVENU FAMILIAL—LA PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS À LA PROVINCE DE QUÉBEC

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il s'agit des propositions présentées aujourd'hui à la Chambre. Ces propositions ont-elles été soumises au premier ministre de la province de Québec, M. Bourassa, et celui-ci s'est-il montré disposé, si on les met en œuvre, à appuyer la charte de Victoria?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, un grand nombre des propositions que renferme ma déclaration ont été discutées non pas avec le premier ministre, bien entendu, mais avec mon homologue québécois, l'honorable M. Castonguay. Nous en avons discuté assez longuement et je pense que le Québec est très satisfait de beaucoup d'entre elles.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Depuis la réunion de Victoria, ces propositions ont-elles été soumises à des membres du gouvernement du Québec, à l'homologue du ministre ou à quelque autre ministre, et ont-elles été acceptées en principe par le gouvernement québécois?

**L'hon. M. Munro:** Monsieur l'Orateur, je le répète, pas depuis la réunion de Victoria, je pense, car le Québec et les autres provinces étaient bien au courant de ces propositions, grâce aux entretiens dont j'ai parlé dans ma déclaration de tout à l'heure.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il est clair alors qu'il n'y a pas eu, entre le gouvernement ou des ministres du Québec et le gouvernement fédéral ou certains de ses ministres, des entretiens au cours desquels on aurait soumis ces derniers jours les propositions dont le Parlement est actuellement saisi.

**L'hon. M. Munro:** Non, car il avait déjà été mis au courant.

**M. l'Orateur:** Le député de Vancouver-Est a la parole.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** ... lorsque le premier ministre et le ministre auront communiqué, nous apprendrons peut-être les faits.

[M. Muir.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence a donné la parole au député de Vancouver-Est et peut-être devrait-il avoir la possibilité de poser sa question.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le chat est sorti du sac.

\* \* \*

### LES POSTES

#### VANCOUVER—LA SUPPRESSION DE LA DEUXIÈME LIVRAISON DU COURRIER

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Comme les tarifs du courrier de première classe doivent augmenter le 1<sup>er</sup> juillet et que le ministre ne désire sûrement pas voir le chômage s'accroître, voudrait-il faire en sorte que le maître de poste de Vancouver revienne sur sa décision de supprimer la distribution du courrier, c'est-à-dire la deuxième distribution du courrier, aux établissements commerciaux de certains quartiers de la ville?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu à cette question il y a environ deux mois.

**M. Winch:** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. On a peut-être répondu à la question il y a deux mois mais comme il est entendu que la chose doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet, je demande au ministre s'il va réexaminer sa décision, dans l'intérêt des gens d'affaires de Vancouver.

**L'hon. M. Côté:** Je vais examiner la question monsieur l'Orateur, mais ma première réaction c'est de dire non.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### DISPOSITION DE LA SOMME ADDITIONNELLE CONSACRÉE AU RÉGIME DE SÉCURITÉ DE REVENU FAMILIAL

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre des Finances, mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Ce matin, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré qu'une somme additionnelle de 150 millions serait consacrée au nouveau Régime de sécurité de revenu familial. Est-ce que ces 150 millions s'ajouteront au déficit de 750 millions prévu dans le budget qui a été présenté la semaine dernière?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je pense qu'il serait plus sage de poser la question au ministre des Finances, mais je vais tenter d'y répondre. Sauf erreur, le budget du ministre des Finances s'applique pour le reste de l'année en cours, alors que le montant additionnel de 150 millions s'appliquera aux allocations en vertu du Régime de sécurité de revenu familial, qui n'aura d'effet qu'à partir du moment où le Parlement aura modifié la loi actuelle, c'est-à-dire au cours de l'automne, je l'espère, ou plus tard au cours de l'hiver prochain. Il est donc probable que ce montant de 150 millions s'ajoutera aux sommes prévues pour les dépenses, en vertu de la loi actuellement en vigueur.